

ADDENDUM

Enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale déposée par la société Brangeon Recyclage Aquitaine pour une installation de tri, regroupement et préparation de déchets dangereux et non dangereux sur la commune de Bussac-Forêt

Suite à une erreur, il convient de corriger l'avis de la commune de Saint Yzan de Soudiac qui lors du conseil municipal du 5 avril 2024 n'a pas émis un avis favorable au projet de l'installation de tri déposé par la société Brangeon mais a émis un avis défavorable à cause des nuisances que pourrait engendrer ce projet (trafic routier, voirie non adaptée, risque de pollution).

Le commissaire enquêteur

A handwritten signature in blue ink, consisting of the initials 'M.C.' followed by a long horizontal stroke.

Marie-Christine Bertineau